

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°30/2021

**Arrêté relatif à la commission spécialisée « Prévention » de la conférence
régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU** le décret n°2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n°27/2021 du 1^{er} octobre 2021 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n°28/2021 du 19 octobre 2021 modifiant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission spécialisée « prévention » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 28 octobre 2021

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE

Composition de la Commission Spécialisée « Prévention » Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France

1) un représentant du Conseil Régional :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

2) deux représentant des Conseils Départementaux :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	

3) un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

4) un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

5) quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Madame Dominique LAMARCHE – Association française des hémophiles	Monsieur Thomas SANNIE – Association française des hémophiles Madame Christine NOEL – Association française des hémophiles
Madame Catherine BROUTIN PIOLOT -UNAFAM	Monsieur Michel BEVE – UNAFAM Monsieur Jean-Louis RADET – ARGOS 2001
Madame Françoise PERROT – France Alzheimer Paris	Madame Anabela CARVALHO – France Alzheimer Essonne Monsieur Jean-Pierre BESNARD VMEH
Monsieur Jean WILLS – ALMA Paris	Madame Karine SCHWAIGHOFFER –Comité de la ligue contre le cancer 93 Madame Christiane CHEVILLARD – Comité de la ligue contre le cancer 78

6) un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Gérard PERRIER, CDCA 93	Monsieur Philippe PINGLIN, CDCA 93 Madame Marie-Claude BOISMARTEL, CDCA 95

7) un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Daniel CHAZARAIN - CDCA 78	Monsieur René DURAND – CDCA 93

8) un représentant des conseils territoriaux de santé :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Jean-Pierre AQUINO (CTS 78)	

9) un représentant des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant
Monsieur José ALVAREZ (CFE CGC)	Madame Marie-Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF

10) un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléants
Madame Martine GUIBERT (CPME)	Madame Hélène REQUI Madame Evelynne GUFFENS

11) un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

12) un représentant au titre des associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Jean-Luc COUSINEAU (URIOPSS IDF)	Madame Isé FABBRIZIO Monsieur Michael DA COSTA

13) un représentant de la branche retraite ou de la branche des accidents du travail :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Noel MOURE (CRAMIF)	

14) un représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Pascal TISSERAND (CAF 95)	Monsieur Pascal HOCHARD (CAF 75) Monsieur François CHABERT (CAF 77)

15) un représentant de la Mutualité Française :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Aldino IZZI	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

16) un représentant des services de santé scolaire et universitaire :

Titulaire	Suppléant
Docteur Caroline MAURIN (Académie de Versailles)	Michèle LORENZI (Académie de Créteil) Marie-Hélène BOURVEN (Académie de Versailles)

17) un représentant des services de santé au travail :

Titulaire	Suppléant
Docteur Karine FERRAND (AMETIF 95)	Monsieur Olivier VAN HAUWAERT (CMIE 75) Docteur Michel KLERLEIN (SST AIR France 95)

18) un représentant des services départementaux de PMI :

Titulaire	Suppléant
	Docteur Claudette BUISSON (PMI 91)

19) un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Gabriel FEMENIAS (CRIPS)	Docteur Philippe Carette (Institut Renaudot) Monsieur Jean NORMAND (Association Addictions)

20) un représentant au titre des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant
Docteur Isabelle GREMY, Directrice de l'Observatoire Régional de la Santé d'Ile-de-France	Madame Lydie GIBEY (CREAHI Ile-de-France)

21) un représentant des associations de protection de l'environnement agréées :

Titulaire	Suppléant
Madame Agnès BAUCHE (FNE)	Madame Marion PEPIN Monsieur Jean-Pierre PARISOT

22) quatre représentants des offreurs des services de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Mardoche SEBBAG URPS Médecins	Docteur Arnaud SAADA Docteur Bernard ELGHOZI
Monsieur Yvan TOURJANSKY URPS masseurs kinésithérapeutes	Madame Anne-Sophie HADELER Docteur Eric DOURIEZ
Monsieur Michel CALMON FNEHAD	Madame Laurence NIVET Madame Isabelle BOUVIER
Madame Claire PARDOEN – URIOPSS IDF	Madame Charlotte LEBRUN Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD